



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-09-19

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 septembre 2010

Président : Monsieur François de MAZIERES (pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY)

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de M. Pierre-Yves STUCKI), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de M. Philippe LEQUAIN), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Jean-Michel ISSAKIDIS), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir de M. Jean-Philippe BARRET), M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, Mme Dana SOLECKI, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Arnaud MERCIER, Mme Martine SCHMIT (pouvoir de Mme Liliane HATTRY), M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Luc PESSEY (pouvoir à M. François de MAZIERES), M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), M. Jean-Philippe BARRET (pouvoir à M. Alain-Michel LAMBERT), M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir à M. Gilles PANCHER), M. Michel BANCAL, (pouvoir à M. François LAMBERT), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Magali ORDAS), M. Laurent DELAPORTE, Mme Liliane HATTRY (pouvoir à Mme Martine SCHMIT), M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Roland de HEAULME (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON).

Secrétaire de séance : M. Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 21 septembre 2010
Date d'affichage de la convocation : 22 septembre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63
Nombre de membres présents : 48

N° de l'ordre du jour :

2010.09.19 : Convention de partenariat pour l'organisation du semi-marathon vert de l'allée royale de Villepreux.

□ M. Jacques BELLIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Dans le cadre de sa compétence « organisation d'événements sportifs », Versailles Grand Parc a choisi de soutenir deux courses sportives au titre de l'année 2010. Une enveloppe financière de 10 000 € a été prévue à cet effet au budget 2010, dont 3000 € ont déjà été alloués à l'organisation du « Trail du Josas » qui s'est déroulé en avril.

La seconde manifestation, le « Semi-marathon vert de l'allée royale » se déroulera le 14 novembre prochain. Il s'agit d'une course traversant les communes de la plaine de Versailles.

Le semi-marathon vert de l'allée royale est co-organisé par les villes de Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'École et Villepreux. Ce parcours sportif traverse les communes organisatrices mais également Bailly, Noisy-le-Roi et Rennemoulin avec pour axe principal l'allée royale, qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation par la communauté d'agglomération.

Afin d'accueillir un large public, un village partenaires recevra au départ de la course (gymnase Descartes de Fontenay-le-Fleury) les visiteurs et proposera des stands pédagogiques et ateliers sur le thème du sport et du patrimoine, afin de faire découvrir l'identité de la Plaine de Versailles.

Versailles Grand Parc souhaite apporter son soutien à cette manifestation en prenant en charge les dépenses liées à l'impression des supports de communication et à leur diffusion auprès de toutes les communes de l'intercommunalité.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) approuve la convention de partenariat avec les communes organisatrices relative à l'organisation du « semi-marathon vert de l'allée royale » ;*
- 2) autorise Versailles Grand Parc à effectuer les dépenses de fonctionnement pour l'impression des supports de communication et la diffusion de l'évènement auprès des communes de l'intercommunalité pour un montant de 3000€ ;*
- 3) autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout document s'y rapportant*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 48

Suffrages exprimés : 60 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président



François de MAZIERES
Maire de Versailles

